

Canicule dans les écoles : le syndicat FO demande au préfet des fermetures de classe pour protéger les élèves



Le syndicat FO (Force ouvrière) 84 vient d'adresser un courrier au préfet de Vaucluse afin de l'alerter sur les très fortes chaleurs qui touchent les établissements scolaires du département.

Jusqu'à 38° dans certaines classes

« Depuis 10 jours, notre département fait face à une vague de chaleur », rappelle ainsi [la branche SNUDI](#) (Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, psychologues et AESH de l'enseignement du 1^{er} degré public) de FO qui dénonce une situation de canicule « dans des écoles à Orange, à Avignon et au Pontet. Les températures dépassant largement les 30 degrés (jusqu'à 38° dans une école). »

« Malgré nos multiples alertes lors des épisodes caniculaires de 2017 puis de 2019 ainsi qu'en 2022, l'immense majorité des établissements scolaires et des locaux administratifs n'est toujours pas en mesure de garantir aux personnels comme aux élèves des conditions de travail qui préservent leur santé des



Ecrit par Laurent Garcia le 24 juin 2025

chaleurs extrêmes, poursuivent les représentants du syndicat vaclusien. Rappelons que l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) considère 'qu'au-delà de 30° pour une activité sédentaire, et 28° pour un travail nécessitant une activité physique, la chaleur peut constituer un risque pour les salariés' et donc à plus forte raison pour les enfants et adolescents scolarisés.

Des fermetures demandées

« Aussi, afin d'assurer leur protection, nous vous demandons de prendre la décision de fermer les établissements scolaires et les locaux administratifs qui ne sont pas équipés de systèmes de climatisation à minima l'après-midi tant que les températures dans ces locaux n'ont pas baissé, poursuit FO. Nous avons frôlé des drames dans plusieurs établissements scolaires en raison d'insupportables températures lors des précédentes canicules ; la prudence commande de ne pas courir de risques en fermant les établissements scolaires (à minima l'après-midi) où la santé des personnels et élèves est mise en danger, une décision qui a le mérite de les protéger à coup sûr Il faudra bien entendu prendre enfin des mesures par la suite pour éviter le renouvellement de cette situation. »